

Réf: Dossier 331331

Avis de constitution

SOCIETE « E & T AGRO ENERGIE »

Siège Abidjan Cocody Angré nouveau CHU Dzorobité
à 100m de la Station PETRO IVOIRE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « E & T AGRO ENERGIE »

Objet : Vente de Matériel Agricole, Vente de Groupe Electrogène, Transport, Importation de Groupe et Matériel Agricole, import – Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré nouveau CHU Dzorobité à 100m de la Station PETRO IVOIRE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M TOURE IBRAHIM KADER (COGÉRANT), M EKRA KOFFI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06697 du 02/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46583/GTCA/RC/2024 du 02/08/2024

